
Dispositif d'accompagnement individuel et collectif proposé par la Région aux collectivités engagées dans une démarche de prévention

Conseil Régional d'Ile de France

33 rue Barbet de Jouy
75007 Paris 7e Arrondissement
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Emilie Belot
emilie.belot@iledefrance.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Région Île-de-France s'est engagée depuis 2009 aux côtés de l'ADEME pour le développement de la prévention des déchets sur le territoire francilien. Le Plan Régional de Réduction des Déchets en Île-de-France (PREDIF) a été approuvé par le Conseil régional le 24 juin 2011. Il est constitué de 4 axes et 23 actions, dont un volet important concerne la mobilisation et l'accompagnement des collectivités engagées dans une démarche de prévention des déchets, ainsi que la mise en réseau de l'ensemble des acteurs franciliens.

L'objectif contractuel de la Région est d'atteindre à la fin du PREDIF un taux de couverture de 80% de la population francilienne par des Programmes Locaux de Prévention (PLP). En 2015, à l'issue des cinq années de mise en œuvre du PREDIF, 62 collectivités se sont engagées dans la mise en œuvre de programmes de prévention, qui représentent 81% de la population francilienne.

L'animation et la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets nécessite d'acquérir des compétences très diverses afin de pouvoir construire des partenariats avec des acteurs aussi variés que la grande distribution, les associations, les bailleurs, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ...

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Afin d'engager une réelle dynamique d'accompagnement et de formation pour les collectivités franciliennes engagées dans une démarche de prévention, des catalogues d'accompagnement individuel et collectif ont été élaborés :

- Un catalogue d'accompagnement individuel. Composé d'une vingtaine de modules, ce catalogue permet un accompagnement « à la carte » des collectivités selon leurs propres problématiques. Les modules proposés suivent les différentes étapes de mise en œuvre du PLP : de la réalisation du diagnostic à l'évaluation des actions, en passant par la mobilisation des acteurs, la communication, ... Les interventions sont assurées par des prestataires experts de la prévention et sont réalisées, selon les besoins, soit dans les locaux de la collectivité, soit à distance.

- Un catalogue de formations-actions collectives. Un questionnaire a été envoyé aux collectivités franciliennes pour recenser leurs principaux besoins en matière de prévention des déchets. Selon ces retours, différents modules ont été conçus et sont planifiés tout au long de l'année.

Tous ces accompagnements sont gratuits pour les collectivités

Résultats quantitatifs

Résultats du dispositif d'accompagnement des collectivités, mis en œuvre entre 2013 et 2015.

Concernant l'accompagnement individuel, 37 jours ont été réalisés pour 18 collectivités, sur les thèmes suivants :

- Mise en œuvre et renouvellement du plan de communication
- Construction d'un argumentaire pour les acteurs du territoire
- Méthodologie de relance d'une action de compostage partagé en pied d'immeuble
- Préparer la signature du programme local de prévention
- Remplissage de la matrice des coûts
- Mobiliser et convaincre les acteurs du territoire
- Mobiliser et convaincre les élus et les services
- Appui au remplissage des tableaux d'indicateurs du PLP
- Aide à l'évaluation du PLP
- Gaspillage alimentaire et don alimentaire
- Approche bailleurs
- Jeux pédagogiques pour enfants
- Stratégie et contenu du nouveau PLP
- Révision et reprise des fiches PLP
- Soirée sensibilisation à la prévention.

Bilan des formations-actions (au 30 juin 2015) :

39 sessions réalisées, soient 31 jours pour 457 participants et 15 modules

N° de module	Titre	Dates	Durée en jours	Nombre de participants
1	Comment monter une opération « les poules mangent nos déchets »	30/09/2013	0,5	24
		04/02/2014	0,5	3
2	Mettre en place une opération de compostage partagé en habitat collectif	04/10/2013	0,5	19
		11/10/2013	0,5	8
		15/04/2014	0,5	7
		02/04/2015	0,5	10
3	Lutter contre le gaspillage alimentaire en établissements de restauration collective	10/12/2013	1	20
		12/12/2013	1	18
		21/01/2014	1	15
		10/12/2014	1	9
		13/04/2015	0,5	23
		13/04/2015	0,5	11
		10/06/2015	1	18
		20/01/2014	1	13

N° de module	Titre	Dates	Durée en jours	Nombre de participants
	Mettre en œuvre des actions de polarité au sein des services de la collectivité	08/12/2014	1	8
		31/03/2015	1	10
5	Promouvoir et faciliter les alternatives d'achat et les pratiques domestiques de prévention des déchets	28/01/2014	1	14
		11/12/2014	1	9
		17/03/2015	1	7
		07/05/2015	1	5
6	Promouvoir la réduction des déchets auprès des artisans	03/02/2014	1	17
		10/10/2014	1	8
		19/03/2015	1	11
7	Promouvoir la réduction des déchets auprès des entreprises et des ZAE	11/03/2014	1	12
		18/12/2014	1	11
		09/03/2015	1	12
8	S'appuyer sur l'approche de la consommation collaborative pour mobiliser autour de la prévention des déchets	04/03/2014	0,5	12
		21/10/2014	0,5	7
		14/04/2015	0,5	7
9	Mettre en place le compostage en établissement	29/04/2014	1	11
10	Sensibiliser les services et les élus à la prévention	16/09/2014	1	6
11	Prévention dans les établissements scolaires	30/09/2014	1	4
		01/04/2015	1	19
14	Mettre en place le compostage dans les établissements d'enseignement	14/04/2015	0,5	5
		11/05/2015	0,5	20
		27/05/2015	0,5	4
15	Réussir une opération stop pub	12/03/2015	0,5	7
17	Mobiliser et accompagner un réseau de guides composteurs	23/06/2015	0,5	15
18	Compostage et jardiner au naturel	08/06/2015	1	18
		TOTAL	31 jours	457 participants

Résultats qualitatifs

Mise en réseau des animateurs PLP.

Le bilan est globalement positif ; une demande a émergé : que l'information au préalable soit plus développée afin de ne pas avoir de distorsion entre les attentes de certains participants et les contenus des formations-actions.

MISE EN OEUVRE

Planning

Fin 2012 / début 2013 : Lancement du marché et analyse des offres

Mai 2013 : Élaboration des catalogues d'accompagnement individuel et collectif

Juillet à octobre 2013 : Diffusion et promotion des catalogues auprès des collectivités franciliennes lors de réunions organisées dans les départements

Septembre 2013 - Décembre 2015 : Programmation et mise en place des formations-actions (modules d'accompagnement collectif) et de l'accompagnement individuel des collectivités

Moyens humains

Les moyens mis en oeuvre pour la réalisation de cette action sont les services de la Région Île-de-France (service Prévention et gestion des déchets) ainsi qu'un prestataire (Verdicité) en charge de l'organisation des formations. Trois experts assurent l'animation des formations-actions et des accompagnements individuels.

Moyens financiers

312 000 € TTC pour l'élaboration des catalogues, la mise en place de 42 sessions de formations-actions et de 37 jours d'accompagnement individuel entre septembre 2013 et juin 2015.

Moyens techniques

Mise à disposition de salles pour l'organisation des formations-actions.

Partenaires mobilisés

Les partenaires mobilisés sont la Région Île-de-France, l'ADEME Île-de-France ainsi que les relais territoriaux (SYCTOM, Conseils Généraux, ...) pour la diffusion des catalogues aux collectivités franciliennes.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'opération est reproductible par une structure couvrant un territoire assez large et composé d'un nombre suffisant de collectivités engagées dans une démarche de prévention des déchets, afin d'assurer une participation d'au moins 5 à 10 participants minimum pour chaque module de formation-action proposé, et une pertinence pour la mise en oeuvre d'accompagnements individuels.

Difficultés rencontrées

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement très complet pour les collectivités, permettant à la fois un accompagnement qui réponde aux projets individuels des collectivités (accompagnement individuel), ainsi que des formations thématiques permettant un travail et une réflexion de groupe.

Recommandations éventuelles

Il est important de faire très régulièrement des rappels sur l'existence et les possibilités offertes aux collectivités par le dispositif d'accompagnement.

Lors de certaines sessions, une hétérogénéité des participants peut apparaître, et dans la composition du groupe, et dans les attentes des stagiaires, ce qui a pour conséquence une difficulté à mener une formation-action qui donne satisfaction à toutes les personnes présentes. De plus, certains sessions ont eu peu de participants (peu d'inscription et/ou désistement de dernière minute), d'où l'obligation pour le formateur de réadapter le contenu (exemple : impossibilité de travailler en ateliers).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Août 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie JOUVIN

mohamedou.ba@ademe.fr

Direction régionale Ile-de-France